



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU FORMATEUR PRAP 2S

RÉF. PRAP2S/F/MAC/2020/V1



Lieu

Noisy-le-Grand
Autre



Tarif

790 €HT
Sur devis



Objectifs

- Maintenir et actualiser les compétences du formateur PRAP 2S compte tenu de l'évolution du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Maintenir les compétences permettant de former et de certifier des acteurs PRAP d'entreprise ou d'établissement.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Travaux de groupes, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.
- Matériels pédagogiques spécifiques servant aux exercices d'application pratique.
- Documents du dispositif PRAP de l'INRS, outils vidéo.
- Organisme de formation habilité PRAP 2S niveau 2 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de sa formation.
- Réussite aux deux épreuves certificatives :
 - Analyse d'une situation de travail par écrit, à partir d'une étude de cas.
 - Présentation d'une séquence de la formation d'acteur PRAP 2S.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat de formateur PRAP option 2S valable 36 mois.

Contenu



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

Jour 1

- Inventaire des différents problèmes rencontrés par les formateurs PRAP lors de la mise en application, sur le terrain, du dispositif de formation PRAP 2S et élaboration de solutions.
- Information sur les modifications apportées au dispositif et impact sur les pratiques en matière de formation PRAP.
- Retour sur la démarche prévention.
- Retour sur l'évaluation des risques professionnels.
- Retour sur l'état des lieux, le diagnostic.
- Point sur le projet.

Jour 2

- Échanges de pratiques.
- Retour sur les dangers de l'activité physique selon le modèle de fonctionnement de l'être humain au travail.
- Retour sur la méthode d'observation et d'analyse d'une situation de travail-pistes de solutions-hiérarchisation et plan d'action.
- Principes de sécurité physique et d'économies d'effort.
- Accompagnement à la mobilisation (Gestes et aides techniques).
- Épreuve certificative DC2 : préparation de l'analyse d'une situation de travail.
- Point sur la pédagogie et l'évaluation.

Jour 3

- Épreuve certificative DC3: Préparation et animation d'une séquence.
- Rappel des démarches administratives avant-pendant-après la formation (quickplace-forprev-habilitation).
- Partage de documents.

Le programme présenté ci-dessus est à titre indicatif. Le formateur de formateurs aura la possibilité de réadapter le programme en fonction des attentes émises par les participants en début de session.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Durée

21 heures



Prérequis

Être formateur PRAP 2S



Effectif

10 participants max



Public

Formateurs d'établissements, d'organismes de formation, formateurs indépendants souhaitant maintenir et actualiser des compétences de formateur PRAP 2S



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice Formatrice en Prévention des Risques Professionnels, habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com